

**La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)** accueille des collégiens présentant des difficultés graves et persistantes. Les actions d'aide et de soutien proposées à l'école élémentaire n'ont pas permis l'acquisition de toutes les compétences et connaissances du socle commun.

La SEGPA est composée de quatre divisions (de la sixième à la troisième) pour permettre à ces collégiens d'accomplir un cursus complet dans un même collège. Chaque division ne doit pas excéder 16 élèves.

**En classe de 6<sup>ème</sup>**, les élèves suivent exactement le même nombre d'heures et matières que les élèves de 6<sup>ème</sup> générale, mais les contenus sont adaptés, et les besoins d'apprentissage des élèves sont analysés et réalisés par l'ensemble des professeurs. L'adaptation des enseignements dispensés aux élèves passe par l'aménagement des situations, des supports et des rythmes d'apprentissage, l'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques. Cette adaptation favorise les pratiques de différenciation et d'individualisation pédagogique, tout en maintenant un haut niveau d'exigence.

**En classe de 5<sup>ème</sup>**, les objectifs sont toujours les mêmes et permettent aux élèves de continuer à progresser et à reprendre confiance en eux. Ils ne suivent pas de cours de seconde langue vivante.

**En classe de 4<sup>ème</sup>**, en plus de l'enseignement général adapté, les activités proposées au sein des plateaux techniques permettent une découverte du monde professionnel pour faire évoluer les représentations qu'ils se font des métiers et développer certaines compétences auxquelles la formation professionnelle fera appel. Les élèves découvrent les deux plateaux techniques à hauteur de 3 heures hebdomadaires chacun.

À Saint Pol de Léon, la SEGPA propose :

- le champ **H.A.S.** : Hygiène Alimentation et Services qui recouvre les domaines de la propreté, des métiers de bouche, de l'hôtellerie-restauration, de vente, des services à la personne, aux collectivités et aux entreprises.
- le champ **E.R.E.** : Espace Rural et Environnement qui recouvre les domaines de l'horticulture, de l'agriculture, de l'entretien et l'aménagement des espaces verts.

**En classe de 3<sup>ème</sup>**, l'objectif est d'amener le collégien à élaborer un projet d'orientation vers une formation professionnelle diplômante de niveau CAP. Cette préparation s'effectue tout au long de l'année avec, cette fois-ci, le choix d'un champ professionnel que l'élève suivra 12 heures par semaine.

Dans ce cadre de découverte du monde professionnel et d'orientation, les élèves de la SEGPA sont amenés à effectuer des stages en milieu professionnel.